

**Assemblée générale**

Distr. générale
24 octobre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 45 de l'ordre du jour

Culture de paix

**Lettre datée du 22 octobre 2008, adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente
de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte révisé de la Déclaration de la Conférence sur le dialogue entre les religions organisée sous l'égide du Serviteur des deux saintes mosquées, le Roi Abdallah Bin Abdulaziz Al-Saoud, à Madrid du 16 au 18 juillet 2008, précédemment publiée sous la cote A/63/311 (voir annexe).

Nous vous saurions gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale, au titre du point 45 de son ordre du jour.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Abdullatif H. **Sallam**



**Annexe à la lettre datée du 22 octobre 2008
adressée au Secrétaire général par le Chargé
d'affaires par intérim de la Mission permanente
de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Déclaration de Madrid publiée par la Conférence
mondiale sur le dialogue**

Organisée par la Ligue islamique mondiale à Madrid

**Sous l'égide du Serviteur des deux saintes mosquées,
le Roi Abdallah Bin Abdulaziz Al-Saoud**

16-18 juillet 2008 (13-15 Rajab 1429 H)

En réponse à l'aimable invitation du Serviteur des deux saintes mosquées, le Roi Abdallah Bin Abdulaziz Al-Soud, la Ligue islamique mondiale a organisé à Madrid du 16 au 18 juillet 2008 (13 au 15 Rajab 1429 H) la Conférence mondiale sur le dialogue.

Les participants à la Conférence, qui comptaient parmi eux des adeptes des religions du monde venus de différentes cultures ainsi que des chercheurs et des intellectuels, ont exprimé leur profonde gratitude au Serviteur des deux saintes mosquées pour son parrainage, sa présence à la séance inaugurale et son allocution, considérée comme un document majeur de la Conférence.

Les participants ont également exprimé leur gratitude à S. M. Juan Carlos I, Roi d'Espagne, pour son allocution de bienvenue d'une grande portée, à S. E. Jose Luis Rodriguez Zapatero, Premier Ministre d'Espagne, pour sa participation à la séance d'ouverture et ses efforts en faveur du dialogue entre les cultures et les civilisations, et au Gouvernement espagnol pour avoir accueilli la Conférence en Espagne, pays qui peut se prévaloir d'un patrimoine historique commun à différentes religions et qui a largement contribué au développement de la civilisation humaine. Ils ont :

- Rappelé les objectifs de la Charte des Nations Unies, qui appelle à déployer des efforts communs pour améliorer les relations internationales dans la recherche d'une communauté humaine harmonieuse et à développer le dialogue en tant que moyen civilisé de coopération;
- Évoqué le document de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1994 appelant à la tolérance et à la diffusion d'une culture de paix ainsi que la proclamation de l'Année de la tolérance en 1995 et de l'Année du dialogue entre les civilisations en 2001;
- Salué l'Appel de la Mecque, lancé par le Congrès islamique mondial pour le dialogue, convoqué par le Serviteur des deux saintes mosquées et organisé par la Ligue islamique mondiale en 2008;
- Fait fond sur la position commune aux adeptes des religions et aux principales cultures concernant l'importance du dialogue comme le meilleur moyen de parvenir à la compréhension mutuelle et à la coopération dans les relations humaines et à la coexistence pacifique entre les nations.

À la lumière de ce qui précède, les participants proclament les principes suivants :

1. L'unicité de l'humanité existe depuis l'origine de la création; les êtres humains sont égaux, quelles que soient leur couleur, origine ethnique, race, religion ou culture.

2. Les êtres humains souffrent d'une dichotomie interne entre un penchant pour le mal et l'amour du bien et de la justice. Avec l'aide de Dieu et les efforts actifs de chacun, ils peuvent dominer ce qui est mal en eux et progresser sur le chemin du bien.

3. La diversité et les différences entre les peuples sont une réalité que Dieu a permise et qui doit contribuer au progrès et à la prospérité de l'humanité.

4. Les religions s'efforcent d'enjoindre aux hommes d'obéir à leur Créateur et de promouvoir le bonheur, la justice, la sécurité et la paix pour l'humanité tout entière. Elles visent à renforcer la compréhension, la coexistence et la coopération entre les gens malgré leurs différences. Elles appellent aussi à la propagation des valeurs morales humaines, de la sagesse et du respect, rejetant toutes les formes d'extrémisme et de terrorisme.

5. Le respect des religions, de leurs lieux de culte et de leurs symboles doit être encouragé pour empêcher que soit tourné en dérision ce que les peuples considèrent comme sacré.

6. Respecter la dignité humaine, promouvoir les droits de l'homme, préserver la paix, tenir ses engagements et respecter les traditions des peuples ainsi que leur droit à la sécurité, à la liberté et à l'autodétermination constituent le fondement pour l'établissement de bonnes relations entre tous les peuples. Y parvenir est un objectif majeur de toutes les religions et grandes cultures.

7. Tout en appelant à l'obéissance au Créateur, les religions sont conscientes de leur capacité à apporter une contribution valable à la promotion des valeurs morales, à la lutte contre la criminalité, le terrorisme, la corruption et la toxicomanie, à la préservation de l'institution de la famille ainsi qu'à la protection des sociétés contre les comportements déviants.

8. La famille est considérée comme le fondement de la société et son noyau et doit par conséquent être protégée contre tout risque de désintégration, car elle est la pierre angulaire d'une société sûre et stable.

9. Le dialogue est une des nécessités de la vie. C'est aussi l'un des moyens les plus importants pour permettre aux peuples de se connaître les uns les autres, de favoriser la coopération et l'intérêt mutuel et pour rechercher la vérité, et donc de contribuer au bonheur de l'humanité.

10. La préservation de l'environnement et sa protection contre la pollution et d'autres dangers constituent l'un des objectifs majeurs communs à toutes les religions et cultures.

Consciente de la nécessité d'appliquer, par le dialogue, les principes mentionnés plus haut, la Conférence a examiné le processus de dialogue et les obstacles à surmonter en évoquant les tragédies qui ont affecté l'humanité au XX^e siècle. La Conférence a également souligné que le terrorisme est l'un des obstacles les plus sérieux au dialogue et à la coexistence pacifique et que c'est un phénomène mondial, qui requiert qu'on l'affronte avec sérieux et de manière responsable et

juste, ce qui exige des efforts internationaux unifiés. Il faut pour cela un accord international qui définisse le terrorisme, s'attaque à ses causes profondes et favorise la justice, la sécurité et la stabilité dans le monde.

Compte tenu de ce qui précède, la Conférence recommande de :

1. Rejeter les théories qui appellent au choc des civilisations et des cultures et prendre conscience du danger que présentent les campagnes visant à créer et amplifier les conflits, déstabilisant ainsi la paix et la sécurité.

2. Renforcer les valeurs morales humaines communes, coopérer pour les promouvoir au sein de la société et s'attaquer aux problèmes qui font obstacle à ces efforts.

3. Diffuser la culture du respect et de la compréhension mutuels par le dialogue entre les peuples en organisant des conférences et des colloques et en élaborant des programmes pertinents dans les domaines de la culture, de l'enseignement et de l'information.

4. Convenir de lignes directrices internationales pour le dialogue entre les adeptes des religions appartenant à des cultures différentes pour confirmer les valeurs morales et les principes éthiques qui sont communs aux religions afin de renforcer la stabilité et d'assurer la prospérité du genre humain.

5. D'élaborer un document concernant la promotion ou le respect des religions et de leurs symboles.

Pour atteindre les objectifs susmentionnés que la Conférence a formulés, les participants sont convenus de prendre les mesures suivantes :

1. Créer un groupe de travail chargé d'étudier les problèmes qui entravent le dialogue et font obstacle à la réalisation des objectifs visés. Le groupe effectuerait également une étude proposant des solutions à ces problèmes.

2. Promouvoir la coopération entre les institutions dans les domaines de la religion, de la culture, de l'enseignement et des médias pour approfondir et consolider les valeurs éthiques, encourager les pratiques sociales constructives et lutter contre les comportements immoraux, la désintégration des familles et les autres formes de dégénérescence.

3. Organiser des rencontres interreligieuses et interculturelles, mener des recherches, exécuter des programmes sur les médias et utiliser l'Internet et d'autres médias pour diffuser une culture de paix, de compréhension et de coexistence harmonieuse.

4. Promouvoir la pratique du dialogue entre les religions, civilisations et cultures par des activités touchant à l'éducation, à la culture et aux médias, en prenant particulièrement en compte les jeunes générations.

5. Informer l'Assemblée générale des Nations Unies des résultats de la Conférence.

En s'en tenant aux principes et concepts ainsi convenus, les participants ont souligné qu'il était important que la Conférence mondiale sur le dialogue se poursuive; en conséquence, elle devrait se réunir périodiquement.

Les participants ont exprimé leur profonde gratitude au Serviteur des deux saintes mosquées, le Roi Abdullah Bin Abdulaziz Al-Saoud, de son initiative et invitation à cette Conférence mondiale sur le dialogue. Ils ont également exprimé leur gratitude à la Ligue islamique mondiale et aux autres organisations qui ont coopéré à l'organisation de la Conférence. Ils ont encouragé la Ligue à poursuivre ses efforts en vue de promouvoir le dialogue et la coopération entre les nations et les peuples et formulé l'espoir que leurs aspirations communes pourront s'accomplir.
